



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

MARCHE NOCTURNE – PORT DES ISSAMBRES 2023

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 24.03.2023 à 12 heures)

A remettre dans une enveloppe cachetée mentionnant « NE PAS OUVRIR – Manifestation d'Intérêt – Marché nocturne Port des Issambres 2023 »

Par courrier : Commune de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Rue Grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens ou en mains propres : Mairie annexe des Issambres – Place San Peire – Service Domaine Public 83380 Les Issambres

Renseignements : par tél 04.94.19.59.21 ou par mail : mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr

1. OBJET

Mise à disposition d'un espace de domaine public communal situé sur le port des Issambres, dédié à l'installation d'un marché nocturne (12/15 stands) tous les mercredis soirs pour les mois de juillet et août 2023 : du 5 juillet 2023 au 30 août 2023 (sous réserves des conditions sanitaires et des éventuelles mesures gouvernementales appliquées).

2. LOCALISATION



3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Installation d'un marché nocturne (12/15 stands) tous les mercredis soirs pour les mois de juillet et août 2023 du 5 juillet 2023 au 30 août 2023 sur le port des Issambres (sous réserves des conditions sanitaires et des éventuelles mesures gouvernementales appliquées).

Association ou société Organisatrice requise : mission de gestion des candidatures et de l'installation des exposants : une consultation des commerçants du port sera recommandée quant à la variété des exposants privilégiant la qualité des biens en vente et excluant les stands dits de bouche.

Redevance annuelle fixe de 600 euros conformément aux tarifs fixés par Délibération n° 19 du Conseil Municipal en date du 10/03/2022

4. PIECES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE (la Municipalité se réserve le droit ne pas instruire un dossier incomplet)

- courrier de manifestation d'intérêt décrivant le projet et la qualité des prestations proposées ;
- copie de la carte d'identité du demandeur ;
- extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité ;
- copie des statuts de la société (le cas échéant) ou de l'association ;
- plan côté ou à l'échelle précisant l'implantation du dispositif (descriptif et disposition des différents stands), détail des prestations proposées et des abords de l'installation projetée (trottoirs, mobiliers urbains, arbres, plantations...);
- attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité (*une attestation couvrant la période d'occupation du domaine public pourra être remise a posteriori mais préalablement au commencement de ladite période*).

5. CRITERE DE SELECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

- * Qualité des prestations proposées

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A

, le

Signature du demandeur